Community Profile 1996

Vancouver, British Columbia

Publication November 1999

This report is also available in French. Ce rapport est également disponible en français. Veuillez vous adresser à la direction de la recherche, Service Correctionnel du Canada, 340 avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9. Should additional copies be required they can be obtained from the Research Branch, Correctional Service of Canada, 340 Laurier Ave., West, Ottawa, Ontario, K1A 0P9.

101-07183/

Acknowledgement

The Research Branch would like to acknowledge the contribution of Candace Brookbank for producing 27 community profiles, Cindy Lee Olah for processing the demographic and federal corrections data, Roberta Sinclair and Colleen Dell for describing the community-based federal reintegration activities, and Cathy Delnef for her painstaking preparation of the french documents. This project could not have been completed were it not for the continued cooperation and goodwill of numerous people in several government departments who provided data, supporting definitions, and feedback on the reports.

TABLE OF CONTENTS

INTRODUCTION 1

DEMOGRAPHIC AND SOCIAL PROFILE 2
Table 1: Selected Age Group Population Distribution, 1991 and 1996 3

ECONOMIC PROFILE 3

CRIME PROFILE 4
Table 2: Selected Criminal Incident Counts, 1991 and 1996 6
Table 3: Crime Rates for Selected Offences, 1991 and 1996 7

COURTS PROFILE 8
Adult Courts 8
Youth Courts 8
Table 4a: Selected Youth Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1991/92 9
Table 4b: Selected Youth Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1996/97 10

CORRECTIONS PROFILE 10
Table 5: Federal/Provincial Corrections Distribution, 1991 and 1996, Canada 11
Provincial/Territorial Adult Corrections 12
Youth Corrections 14
Federal Custodial Services 16
Federal Community Supervision Services 16
Federal Supervision Population Caseload and Characteristics 16
Community-Based Federal Reintegration Activities 17

SUMMARY 18

VANCOUVER, BRITISH COLUMBIA

Research Branch
Correctional Service of Canada

INTRODUCTION

This study provides a profile of demographic, social, economic, crime, court, and correctional information for the city of Vancouver. The purpose of this profile is to demonstrate the utility of community crime and census data for criminal justice information sharing and community planning. Where possible, information matching census reference periods is used, e.g., 1991 and 1996.[1] Similarly, the intent is to report data that relates to one geographical target area, namely, a Census Metropolitan Area (CMA) or for smaller communities, a Census Subdivision (CSD). All demographic and social indicators conform with CMA or CSD boundaries.[2] Where criminal justice information is not compatible with these boundaries, this is noted.

Data sources for each justice sector provide carefully aggregated counts but simply cannot define coverage in terms of geographical target areas with any kind of precision. One reason is that jurisdictional areas for policing activity and regions feeding into court locations do not match. In practical terms, this means that several police agencies may report to a single court location and some may report to other court locations as well. Clearly, police and court activities reported within a CMA or CSD are estimates at best.

The Canadian Centre for Justice Statistics (CCJS) is the focal point of a federal-provincial/territorial initiative dedicated to the production of national statistics and information on the justice system in Canada. Analysis of crime and courts data presented here should take into consideration differences between CCJS survey scoring rules which impede comparison across justice sectors. In the production of multi-level data, inconsistencies inevitably occur in terms of scope, coverage, reference periods, time-lags, and geography. In conjunction with data presentation, the following sections identify in general terms, the scope and coverage for each data source.

---

1 Occasionally, availability necessitates reporting information for other time periods (e.g., 1990 and 1995).

2 Statistics Canada defines CMA as a large urban core (population of 100,000 or over) together with adjacent urban and rural areas which have a high degree of economic and social integration. The areas that police forces serve may differ in their mix of urban/suburban populations, making the comparability of crime rates among these forces difficult. This is addressed by analyzing crime rates by CMA. Usually, more than one police force is responsible for enforcing the law within the boundaries of a CMA. CSD is the general term applying to municipalities (as determined by provincial legislation) or their equivalent (e.g., Indian reserves, Indian settlements, and unorganized territories). In Newfoundland, Nova Scotia, and British Columbia, the term also describes geographic areas that have been created by Statistics Canada in cooperation with the provinces as equivalents for municipalities for the dissemination of statistical data.

DEMOGRAPHIC AND SOCIAL PROFILE

The Vancouver CMA includes the urban areas of Vancouver, Port Hammond – Haney, White Rock, Fort Langley, Lions Bay, Aldergrove, Hopington, and Walnut Grove.[3] In 1996, Vancouver was the third largest urban area in Canada, after Toronto and Montreal.

In criminological research, the volume of reported crime in a community is often expressed in terms of three factors: 1) the size of the population in question, 2) the proportion of the population at each age group, and 3) the incidence of criminal offences per person at each age.[4]

- Between 1991 and 1996, the population of Vancouver showed steady growth, reaching 1,831,665 by 1996, an increase of 229,075 or 14.3% over 1991.

- Between 1991 and 1996, the population increased while the crime rate decreased from 17,016 offences to 15,271 offences per 100,000 population (see Table 3).

- The proportion of the population in the age groups 12-17 and 18-24, historically the age groups at high risk for criminal involvement, declined by 1.2% between 1991 and 1996. On the other hand, the number of 18-24 year olds, arguably the group most at risk for criminal involvement, increased by 7.4% (see Table 1).[5]

- The gradual aging of the population was accompanied by a slight decline in the proportion of those between the ages of 18 and 24. On the other hand, there was a substantial increase in the absolute number of 18-24 year olds.

---

3 Statistics Canada. (1996). *GeoSuite*, 1996 Census CD-ROM, (Cat. No. 92F0085XCB), Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

4 Philip C. Sagi and Charles F. Wellford. (1968). "Age Composition and Patterns of Change in Criminal Statistics," *Journal of Criminal Law, Criminology and Police Science*, Vol. 59, No. 1.

5 Studies suggest that young people are more likely to engage in crime; the prevalence of offending peaks during teenage years and decreases during one's twenties. See Gottfredson and Hirschi. (1990). *A General Theory of Crime*, Stanford University Press, Stanford, California.

Table 1: Selected Age Group Population Distribution, 1991 and 1996, Vancouver, BC[6]

	1991		1996		1991-1996
Age Groups	**Population**	**% of Total**	**Population**	**% of Total**	**% Change**
Under 12	242,240	15.1	268,770	14.7	↑11.0
12-17	113,065	7.1	136,710	7.5	↑20.9
18-24	161,925	10.1	173,950	9.5	↑7.4
25-34	298,370	18.6	319,065	17.4	↑6.9
35-44	273,685	17.1	319,250	17.4	↑16.6
45-54	179,900	11.2	245,520	13.4	↑36.5
55+	333,380	20.8	368,390	20.1	↑10.5
Total	1,602,590	100.0	1,831,665	100.0	↑14.3
Median Age**	34.5		35.5		↑2.9

* Totals do not add up due to random rounding; Statistics Canada. (1996). *Census Dictionary, Final Edition,* (Cat. No. 92-351-XPE), Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

** The median is the middle value when all values are ordered from lowest to highest.

ECONOMIC PROFILE

Economic conditions, for example, unemployment and inflation, have the potential to influence the level of crime in our communities, particularly property crime.[7] The following information describes various aspects of the Vancouver population.

- In 1996, Vancouver had an unemployed population of 85,030 and an unemployment rate of 8.6%, whereas in 1991, the unemployed population was lower at 82,400 and the rate higher at 9.2%. The increase in the number of unemployed persons in 1996 was not accompanied by an increase in the crime rate between 1991 and 1996 (see Table 3).[8]

- In 1995, the average household income was $54,055. This was slightly below the 1990

6 Table 1, Population by Single Years of Age (111), Showing Sex (3), for Canada, Provinces, Territories and Census Metropolitan Areas, 1991 and 1996 Censuses (100% Data), in Statistics Canada. (1998). *Nation Series, Complete Edition* CD-ROM, (Cat. No. 93F0020XCB96004), Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

7 Classic studies include Kenneth L. Avio and C. Scott Clark. (1976). *Property Crime in Canada: An Econometric Study,* Ontario Economic Council, Toronto; and James Alan Fox. (1978). *Forecasting Crime Data,* D.C. Heath and Company, Toronto, Ontario.

8 Table 1.1, Population 15 Years and Over by Age Groups (17) and Marital Status (6), Showing Labour Force Activity (8) and Sex (3), for Canada, Provinces, Territories, 1981-1996 Censuses and Census Metropolitan Areas, 1991 and 1996 Censuses (20% Sample Data), in Statistics Canada. (1998). *Nation Series, Complete Edition* CD-ROM, *op.cit.* See also Statistics Canada. (1998). *Labour Force Historical Review* CD-ROM, (Cat. No. 71F0004XCB), Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

average of $56,479. In 1995, the lower level income distribution was as follows:

- 22% of families earned an income of less than $20,000;
- 33.8% earned less than $30,000.[9]

- In 1996, 13.9% of census families were lone-parent families compared with 12.6% in 1991.[10]

- In 1996, 564,595 (31.1%) of Vancouver's population belonged to a visible minority group, and these represented nearly 17.7% of Canada's total visible minority population.[11]

- In 1996, 380,490 individuals (21.6%) reported language spoken at home as other than English or French.[12] A functional ability in one of Canada's official languages is one of the requirements for effective labour force participation.

Overall, a comparison of 1991 and 1996 economic indicators suggest that Vancouver's economic climate in 1996 experienced a slight downturn and therefore would not have contributed to the lower crime rate.

CRIME PROFILE

The Canadian criminal justice system is administered by four inter-related components: police, prosecution, courts, and correctional services. While the federal government has the authority to legislate in the area of criminal law and procedure, the responsibility for the administration of justice rests with the provincial governments.

---

9 Table 9, Private Households by Household Type and Size (12) and Household Income Groups (22) in Constant (1995) Dollars, for Canada, Provinces, Territories and Census Metropolitan Areas, 1990 and 1995 (20% Sample Data), in Statistics Canada. (1998). *Nation Series, Complete Edition* CD-ROM, *op.cit.*

10 Table 11, Census Families in Private Households by Age Groups of Youngest Never-Married Child at Home (10), Showing Family Structure (7), for Canada, Provinces, Territories and Census Metropolitan Areas, 1991 and 1996 Censuses (20% Sample Data), in Statistics Canada. (1998). *Nation Series, Complete Edition* CD-ROM, *op.cit.*

11 Table 4, Total Population by Visible Minority Population (14) and Sex (3), for Canada, Provinces, Territories and Census Metropolitan Areas, 1996 Census (20% Sample Data), in Statistics Canada. (1998). *Nation Series, Complete Edition* CD-ROM, *op.cit.*

12 HomeLang.ivt: Detailed Home Language (122): Number of Respondents by Type of Answer (2) and Sex (3), for Canada, Provinces, Territories and Census Metropolitan Areas, 1991 and 1996 Censuses (20% Sample Data), in Statistics Canada. (1998). *Nation Series, Complete Edition* CD-ROM, *op.cit.*

Since 1962, Canadian police agencies have reported criminal incidents that come to their attention to the Uniform Crime Reporting (UCR) survey at the Canadian Centre for Justice Statistics, Statistics Canada. Today, the UCR survey has almost full national coverage of incidents involving adults and youth. Note that crime rates exclude traffic offences. Additionally,

as of 1992, data on municipal by-law incidents are not available, and as of 1995, data on provincial statute incidents are not available. Accordingly, 1991 data have been adjusted to permit comparisons with 1996 figures.

"Incident" is the basis for counting reported crime. Counts are taken according to the most serious offence in an occurrence. In the determination of most serious offence, violent offences take precedence over non-violent offences. Within these two categories, offences are then sorted according to the maximum sentence under the *Criminal Code*. Additionally, the UCR survey scores violent incidents differently from other types of crime. For violent crimes, one incident is counted for each victim in an occurrence, and for non-violent crimes, one incident is counted for every separate occurrence.

This section reviews crimes reported in 1996 within the Vancouver CMA by 20 police services including: four municipal services of Vancouver, Delta, New Westminster, and Port Moody; and 16 RCMP detachments. In 1991, the same services reported except Pitt Meadows RCMP detachment which reported in 1996 only.

Table 2 displays the incidence of actual offences ("actual" offences being all reported offences, less those investigated and shown as unfounded) and persons charged (adults and youth) by a selected number of offence categories (offences most likely to result in a prison term).

- In 1996, there were 288,833 total actual offences, a 3% increase since 1991.

Table 2: Selected Criminal Incident Counts, 1991 and 1996, Vancouver, British Columbia[13]

OFFENCE	ACTUAL OFFENCES		ADULTS CHARGED		YOUTH CHARGED	
	1991	1996	1991	1996	1991	1996
HOMICIDE & RELATED	64	56	40	25	3	1
ATTEMPTED MURDER	74	64	64	49	2	5
SEX OFFENCES	1,887	1,792	472	473	66	55
MAJOR ASSAULT	3,979	3,787	1,622	1,778	256	263
COMMON ASSAULT	12,310	14,287	3,094	4,645	358	487
ROBBERY	3,905	4,932	748	824	251	376
BREAK & ENTER	39,462	47,275	1,668	2,016	873	494
THEFT	119,366	141,840	7,807	10,778	3,139	1,586
TOTAL CRIMINAL CODE*	270,480	280,059	24,334	28,496	6,757	4,546
DRUG OFFENCES	7,730	6,815	7,049	3,282	412	259
TOTAL OFFENCES**	280,551	288,833	31,522	32,056	7,356	4,995

* Total includes other Criminal Code offences (not shown in table).
** Total includes other federal statutes (not shown in table).

- Offences in 1996 against the *Criminal Code of Canada* - generally considered the most serious - totalled 280,059. This represents a 3.5% increase since 1991. In 1996, overall percentage distributions for the major offence categories were:
    - Homicide and related - 0.02%
    - Sex offences – 0.6%
    - Major assault – 1.3%
    - Common assault – 4.9%
    - Robbery - 1.7%
    - Break and enter - 16.4%
    - Theft – 49.1%
    - Drug offences – 2.4%

- In 1996, a total of 37,051 persons (32,056 adults and 4,995 youth) were charged with a criminal offence, down 4.7% from 1991 (38,878). In 1996:

13 Canadian Centre for Justice Statistics, Uniform Crime Reporting Survey, Custom Data Run (1991 and 1996), Statistics Canada.

- 86.5% were adults; and
- 13.5% were young offenders.

Table 3: Crime Rates for Selected Offences, 1991 and 1996, Vancouver, British Columbia [14]

OFFENCE	CRIME RATES PER 100,000 POPULATION*		% CHANGE 1991-1996
	1991	1996	
HOMICIDE & RELATED	4	3	↓25.0
ATTEMPTED MURDER	4	3	↓25.0
SEX OFFENCES	114	95	↓16.7
MAJOR ASSAULT	241	200	↓17.0
COMMON ASSAULT	747	755	↑1.1
ROBBERY	237	261	↑10.1
BREAK & ENTER	2,393	2,500	↑4.5
THEFT	7,240	7,499	↑3.6
TOTAL CRIMINAL CODE**	16,405	14,807	↓9.7
DRUG OFFENCES	469	360	↓23.2
TOTAL OFFENCES***	17,016	15,271	↓10.3

* Based on a 1991 population of 1,648,733 and a 1996 population of 1,891,357.
** Total includes other Criminal Code offences (not shown in table).
*** Total includes other federal statutes (not shown in table).

Table 3 compares the crime rates in 1991 and 1996. The crime rate (per 100,000 population) in Vancouver decreased between 1991 and 1996. The overall crime rate (total offences) dropped by 10.3% within that time period.

- The overall drop in crime is mitigated by break and enter, and theft, both high frequency incidents, with rate increases of 4.5% and 3.6% respectively.

14 Population figures that have been used to calculate crime rates differ slightly from the census figures in Table 1. Crime rates for 1991 are based on population figures taken directly from the municipality; those for 1996 are post-censal population estimates based on 1991 census boundaries.

COURTS PROFILE

Adult Courts

Through a process of collaboration with provincial and territorial government departments responsible for adult criminal courts, the Adult Criminal Court Survey (ACCS) at the Canadian Centre for Justice Statistics collects data on *Criminal Code* and other federal statute charges. The individuals that proceed to adult criminal court involve adults 18 years of age and older, companies, and youth that are transferred from youth court.

Currently, the ACCS represents approximately 80% of the national adult criminal court caseload. Note that at this time, superior courts do not report to the survey. This has implications for federal corrections because typically, more serious offenders are tried in superior court and if convicted, are more likely to receive a prison term in a federal penitentiary. ACCS reports, therefore, underestimate the number of prison sentences two years and over.

For a number of reasons, drawing direct comparisons between crime and court information is not feasible. Some of the reasons relate to differences in the way incidents or cases are counted by each survey. For example, in recording police incidents that are cleared by charge and proceed to court, the ACCS treats violent crime in the same way as non-violent crime.

"Case" is the basis for presenting adult criminal court counts. A case is one or more charges against an accused person or corporation, where the charges are disposed of in the same court on the same date. Offence type is determined according to the most serious in the case through a rank ordering based first on seriousness of disposition (convictions being the most serious), second on offence severity (using a scale that ranks approximately 90 offences), and finally on sentence severity (used if there are multiple convictions).

In British Columbia, the Ministry of Attorney General is responsible for the administration of court services. At the time of preparing this report, adult criminal courts in seven provinces and two territories report to the ACCS. Currently, British Columbia does not report to the survey.

Youth Courts

For several years, the Canadian Centre for Justice Statistics has collected data on *Criminal Code* and other federal statute charges heard by youth courts across Canada. Today, the Youth Court Survey (YCS) represents 100% of the national youth court caseload for youth aged 12 to 17. The young offender court locations reported here are: Vancouver Family, North Vancouver, West Vancouver, Richmond Family, Burnaby, Delta, New Westminster, Surrey, Coquitlam, Maple Ridge, and Langley.

The YCS uses "case" as the basis for reporting youth criminal court counts. A case is one or more charges against a youth where the charges are first presented in the same court on the same date. Offence type is determined according to the most significant charge in the case through a rank ordering based first on the decision of the court (transfer to adult court, and guilty finding being the two most serious), second on nature of the offence (violent charges being the most serious), and finally on seriousness of disposition (secure custody being the most serious).

Young offender courts hear a large volume of cases. In 1996/97, a total of 3,108 cases were heard in Vancouver, down 40.4% from 1991/92. The proportion of cases resulting in a conviction decreased slightly, from 66% in 1991/92 to 65.2% in 1996/97.

Table 4a: Selected Youth Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1991/92, Vancouver, BC[15]

PROVINCIAL COURT	CASES HEARD	CONVIC-TIONS	SECURE CUSTODY	OPEN CUSTODY	OTHER SENT
HOMICIDE & RELATED	6	4	4	0	0
ATTEMPTED MURDER	0	0	0	0	0
SEX OFFENCES	63	30	2	3	25
MAJOR ASSAULT	126	85	12	32	41
COMMON ASSAULT	381	257	10	37	210
ROBBERY	146	103	14	44	45
BREAK & ENTER	569	402	29	106	267
THEFT	1,498	956	16	110	830
TOTAL CRIMINAL CODE*	4,354	2,923	175	480	2,268
DRUG OFFENCES	223	141	13	11	117
TOTAL OFFENCES**	5,212	3,440	235	617	2,588

* Total includes other Criminal Code offences (not shown in table).
** Total includes other federal statutes (not shown in table).

Of the youth convicted in 1996/97:

- 252 (12.4%) were sentenced to secure custody;
- 377 (18.6%) were sentenced to open custody; and
- 1,396 (68.9%) received a non-custodial sentence.

15 Canadian Centre for Justice Statistics, Youth Court Survey, Custom Data Run (1991/92 and 1996/97), Statistics Canada.

- In 1996/97, the single largest number of cases heard (635) involved a charge of theft, with 419 cases producing a guilty verdict. Of those found guilty of theft, 35 were sentenced to secure custody, 53 to open custody, and 331 received a non-custodial sentence (such as, probation, fine, compensation, pay purchaser, compensation in kind, community service order, absolute discharge, or other).

- According to Tables 4a and 4b, in 1996/97 fewer cases were heard, there were fewer convictions, and fewer youth were sentenced to open custody. However, more youth were sentenced to secure custody.

Table 4b: Selected Youth Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1996/97, Vancouver, BC

PROVINCIAL COURT	CASES HEARD	CONVIC-TIONS	SECURE CUSTODY	OPEN CUSTODY	OTHER SENT
HOMICIDE & RELATED	2	1	1	0	0
ATTEMPTED MURDER	1	0	0	0	0
SEX OFFENCES	35	22	0	4	18
MAJOR ASSAULT	116	66	5	14	47
COMMON ASSAULT	347	221	11	30	180
ROBBERY	197	116	25	33	58
BREAK & ENTER	226	140	14	26	100
THEFT	635	419	35	53	331
TOTAL CRIMINAL CODE*	2,467	1,607	182	275	1,150
DRUG OFFENCES	162	94	4	7	83
TOTAL OFFENCES**	3,108	2,025	252	377	1,396

* Total includes other Criminal Code offences (not shown in table).
** Total includes other federal statutes (not shown in table).

CORRECTIONS PROFILE

The correctional services sector is the final point in the criminal justice process and its caseload is influenced by policing and courts activity. Five primary responsibilities fall under the jurisdiction of adult correctional services in Canada: custodial remands, custodial sentences, supervised probation, conditional release, and parole.

Provinces have exclusive responsibility for community and custodial services for young offenders, and for adult offenders sentenced to incarceration for an aggregate term of less than two years. The *Criminal Code* stipulates that the Correctional Service of Canada is responsible for those sentenced to a prison term of two years or more. However, federally sentenced offenders are typically held in a provincial facility while awaiting trial and sentence.

Exchange of Service Agreements (ESA) provide for the transfer of services for offenders between the federal government and most provinces. These agreements permit selected federal offenders to serve sentences in provincial facilities and vice versa. Negotiated agreements may also provide for efficient delivery of parole supervision, community assessments, health, psychiatric, and educational services. Such federal agreements exist with all but two provinces - Prince Edward Island and Ontario.

Table 5: Federal/Provincial Corrections Distribution, 1991 and 1996, Canada[16]

	1991	1996
Correctional Facilities		
Provincial and Territorial	162	148
Federal*	53	64
Federal Parole Offices	68	69
Staff		
Provincial and Territorial	16,061	15,749
Federal	10,863	11,926
Incarceration Count (Average Daily)**		
Provincial and Territorial	18,940	20,023
Federal	11,783	14,143
Community Supervision Count (March 31)		
Provincial and Territorial Probation	82,796	99,220
Provincial and Territorial Parole	2,822	3,146
Federal Day Parole	1,841	1,212
Federal Full Parole	4,468	4,987
Federal Statutory Release	2,520	2,727
Other***	578	385

* Includes 41 (49 in 1996) correctional institutions and 12 (15 in 1996) community correctional centres.

** Excludes inmates temporarily not in custody at the time of the count.

*** Includes incarcerated offenders on temporary absences, those awaiting trial, and escapees. Also includes provincial inmates on day and full parole supervised by the Correctional Service of Canada in areas without provincial offices. Excludes temporary detainees and deported inmates.

The authority to grant parole is provided by the federal *Corrections and Conditional Release Act* and respective provincial and territorial legislation. Quebec, Ontario, and British Columbia operate parole boards that have jurisdiction over all offenders in their respective institutions. The National Parole Board has the authority to grant, deny, terminate, or revoke parole for federal inmates, and for provincial inmates in provinces and territories where no provincial board exists.

16 Solicitor General Canada. (1992 and 1997 Editions). *Basic Facts About Corrections in Canada*, Ottawa, Ontario. Incarceration and community supervision counts, as well as number of provincial facilities, are taken from Canadian Centre for Justice Statistics. (1990/91, 1995/96, and 1996/97). *Adult Correctional Services in Canada*, (Cat. No. 85-211-XPE), Statistics Canada, Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

Supervision of the planned and gradual release of inmates back into the community through conditional release mechanisms is administered by both the federal and provincial/territorial correctional systems. The mechanisms for conditional release are: temporary absence, day parole, full parole, and statutory release. The monitoring and supervision of provincial parolees belongs to the Correctional Service of Canada, and to provincial correctional services in those provinces where provincial parole boards exist. Table 5 outlines the distribution of services.

Because arrangements for the delivery of custodial services vary across Canada, the characteristics of custodial populations differ across jurisdictions. As indicated in Table 5, at any one time, there are about 10 provincial inmates for every 6 federal inmates. Additionally, there are major differences between federal and provincial correctional system admission counts.

- During 1991/92 in Canada, there were 243,747 admissions to provincial/territorial custody and 5,344 warrant of committal admissions to federal custody (excludes transfers or revocations of parole or statutory release).[17]

- During 1996/97 in Canada, there were 225,462 admissions to provincial/territorial custody and 4,569 warrant of committal admissions to federal custody.

Differences between provincial and federal custodial sentences can be observed as well. In 1991/92, the average aggregate sentence length on admission for provincial offenders was 1 month versus 45 months for federal offenders (excludes those persons serving life sentences), or a sentence length ratio of 1 to 45. In 1996/97, the ratio was 1 to 43.

The Canadian Centre for Justice Statistics conducts national surveys in the corrections area. Since the mid-1980's, the Adult and Youth Key Indicator Surveys have provided time series data useful for trend analysis on correctional admissions to custody and supervised probation. As of March 1996, the Youth Custody and Community Services (YCCS) Survey has collected data on youth serving custody and community service dispositions. The Adult Corrections Survey (ACS) collects aggregate caseload and case characteristics data for custodial and non-custodial correctional services at both the federal and provincial/territorial levels.

Note that youth and adult corrections figures reported here are not taken from CCJS surveys. These surveys do not yet serve as a sub-provincial data source. Provincial corrections figures reported here are taken from the province and, therefore, are not comparable with those reported for other Canadian communities.

Provincial/Territorial Adult Corrections

In British Columbia, adult provincial offenders are under the jurisdiction of the Corrections Branch, Ministry of Attorney General. Surrey is not considered part of the Vancouver area by the Corrections Branch, therefore, numbers pertaining to Surrey are not included here. Adult provincial facilities/programs in the Vancouver area include:

---

17 Figures are taken from Canadian Centre for Justice Statistics. (1996/97). *Adult Correctional Services in Canada*, (Cat. No. 85-211-XPE), Statistics Canada, Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

- Burnaby Correctional Centre For Women (secure and open custody);
- Vancouver Pre-Trial Services Centre (remand centre);
- New Haven Correctional Centre (minimum security);
- Hatfield House Community Correctional Centre; and
- Electronic Monitoring Program (institutional conditional release program; currently run by Community Corrections).

- During March 1996, the average daily count of adults under custodial supervision in the Vancouver system was 463 including:[18]

  - 312 adults (67.4%) serving a prison term of two years less a day; and
  - 151 adults (32.6%) in custody under remand.

During March 1996, the total number of incarcerated adults in the Vancouver area represented 17.4% of the total provincial institutional count.

During March 1996, adults in the Vancouver area serving a prison term of two years less a day represented 14.5% of the total provincial sentenced count.

During March 1996, adults in the Vancouver area in custody under remand represented 28.9% of the total provincial remand count.

The community supervision offices in Vancouver and the lower mainland include:

- Burnaby;
- Coquitlam;
- Vancouver East Specialized;
- Vancouver Mentally Disordered Offender (MDO) Unit;
- Vancouver North Shore East;
- New Westminister;
- Vancouver North East;
- Port Coquitlam;
- Richmond;
- Vancouver South East;
- South Vancouver;
- Vancouver South West; and
- Vancouver Court.

- During March 1996, there was an average of 6,202 adults on some form of community supervision in the Vancouver area including:

18 Adult provincial custody and supervision figures are provided by Corrections Branch. (March 1996). Ministry of Attorney General, Victoria, British Columbia. Figures include inmates imprisoned in provincial facilities under an Exchange of Service Agreement.

- 4,223 adults (68.1%) on probation;
- 1,893 adults (30.5%) under bail supervision; and
- 86 adults (1.4%) on provincial parole.

During March 1996, the total average number of adults in the Vancouver area under community supervision represented 30.9% of the total adult provincial community supervision count.

During March 1996, the average number of adults in the Vancouver area on probation represented 28.9% of the total adult provincial probation count.

During March 1996, the average number of adults in the Vancouver area under bail represented 36.5% of the total adult provincial bail count.

During March 1996, the average number of adults in the Vancouver area on provincial parole represented 29.9% of the total adult provincial parole count.

Youth Corrections

In British Columbia, offenders charged and adjudicated under the *Young Offenders Act* are the responsibility of Youth Justice Services, Ministry for Children and Families, which is responsible for the operation and administration of institutional and community services. Offenders who have orders issued in both adult and youth courts are supervised jointly by both ministries under protocol agreements.

Youth facilities in the Vancouver area include:

- Burnaby Youth Secure Custody Centre;
- Burnaby Youth Open Custody Centre;
- Burnaby Co-Ed Custody Centre (open custody); and
- Burnaby Correctional Centre for Women (BCCW) Youth Wing (temporary unit; no longer open) (secure custody).

- During March 1996, the average daily count of young offenders under custodial supervision in the Vancouver system was 153 including:[19]

  - 53 youth (34.6%) under secure custody;
  - 37 youth (24.2%) under open custody; and
  - 63 youth (41.2%) in custody under remand.

During March 1996, the total average count of youth in custody in Vancouver area youth centres represented 37.8% of the total youth provincial custody caseload.

19 Youth provincial supervision figures are provided by Youth Justice Services. (March 31, 1996). Ministry for Children and Families, Victoria, British Columbia.

During March 1996, the average count of sentenced youth in Vancouver area youth centres (secure and open custody) represented 30.3% of the total youth provincial sentenced count.

During March 1996, the average count of youth in custody on remand in Vancouver area youth centres represented 57.8% of the total youth provincial remand count.

The community Youth Justice offices in Vancouver and the lower mainland include (it should be noted that the Ministry for Children and Families has re-organized the office structure and these locations may no longer be valid):

- Burnaby;
- Coquitlam;
- Vancouver East Specialized;
- Vancouver Mentally Disordered Offender (MDO) Unit;
- Vancouver North Shore East;
- New Westminister;
- Vancouver North East;
- Port Coquitlam;
- Richmond;
- Vancouver South East;
- South Vancouver;
- Vancouver South West;
- Vancouver Youth Specialized; and
- Yale Street Probation Office.

- During March 1996, there was an average of 1,466 youths on some form of community supervision in the Vancouver area including:

    - 908 youth (61.9%) on probation;
    - 439 youth (29.9%) under bail supervision; and
    - 119 youth (8.1%) on an alternative measures program.

During March 1996, the total average number of youth in the Vancouver area on court ordered community supervision (excludes alternative measures) represented 23.2% of the total provincial youth community caseload.

During March 1996, the average young offender probation caseload in the Vancouver area represented 19.2% of the youth provincial probation caseload.

During March 1996, the average young offender bail caseload in the Vancouver area under bail represented 40.7% of the youth provincial bail caseload.

During March 1996, the average young offender alternative measures caseload in the Vancouver area represented 36.4% of the youth provincial alternative measures caseload.

Federal Custodial Services

There are no federal facilities located in Vancouver.

Federal Community Supervision Services

In 1997/98, parole services in the Vancouver area were supplied by:

- Vancouver Area Parole Office;
- New Westminster Parole.

- In 1997/98, the actual operating expenditure for the Vancouver Area Parole Office was $4,310,659.[20] Note that an expenditure amount for New Westminster Parole is not available.

On March 31, 1996, there were 604 federal offenders under supervision in the Vancouver area. This number included:[21]

- 60 offenders (9.9%) on day parole;
- 298 offenders (49.3%) on full parole;
- 130 offenders (21.5%) on statutory release; and
- 116 offenders (19.2%) on other release status.

Federal Supervision Population Caseload and Characteristics

It is informative to continually monitor the characteristics of offenders under supervision. For these purposes, detailed caseload and profile information is available on federal offenders currently under supervision.[22]

On March 31, 1999, there were 459 offenders under supervision in the Vancouver area.

a) demographic characteristics

- 97.2% of parolees were male and 2.8% were female;

- the average age of parolees was 41.9 years;

- 6.8% were under age 25, 93.2% were age 25 or older;

20 Federal custody and supervision expenditures are provided by Comptroller's Branch, Corporate Services. (1997/98). Annual Cost of Maintaining Offender Exercise, Correctional Service of Canada, Ottawa, Ontario. Excludes CORCAN revolving fund expenditures.

21 Performance Assurance Sector. (March 31, 1996). *Offender Management System*, Correctional Service of Canada, Ottawa, Ontario. "Other release status" includes offenders who are unlawfully at large and those who are temporarily detained.

22 Performance Assurance Sector. (March 31, 1999). *Offender Management System*, Correctional Service of Canada, Ottawa, Ontario. Total number of offenders under supervision includes those who are unlawfully at large and temporarily detained.

- 74.5% were under age 50, 25.5% were age 50 or older; and
- 63.4% of parolees were Caucasian, 10.7% were Aboriginal, 11.5% were Asian, 2.4% were Black, and 12% were of another race.

b) sentence characteristics

- 36.3% of parolees were serving an aggregate sentence of under 4 years;
- 43.1% were serving between 4 and 10 years; and
- 20.6% were serving a sentence of 10 years or more (excluding life sentences).

Community-Based Federal Reintegration Activities

In order to assist offenders with safe reintegration into the community following a term of incarceration, the Correctional Service of Canada contracts a broad range of post-release services. The following program information relates to offenders under federal supervision in the Vancouver district during the 1996/97 fiscal year:[23]

a) community residential facilities

- Contracts with community residential facilities yielded 23,387 offender bed-days. The federal expenditure was $35,355, with an additional accommodation expense of $1,389,680. The cost per bed used was approximately $61.

b)maintenance allowance

- Contracts incurred under the expenditure for maintenance allowance for offenders totalled $47,922 and covered 11,208 days.

c) community assessment and parole supervision

- Community assessments were completed for 11 cases (all males) at a cost of $1,804.
- Parolee supervision was provided for a total of eight months. The total expenditure was $1,188.

d) psychological and psychiatric counselling programs

- Psychological and psychiatric counselling services were provided at a cost of $15,873.
- Counselling for sex offenders was contracted at a cost of $61,925.

---

23 Community Program Resource Database. (1996/97). Correctional Service of Canada, Ottawa, Ontario.

e) other programs and services

- Other programs and services were delivered at a cost of $101,286.

SUMMARY

Vancouver, a city with a 1996 population of 1,831,665 inhabitants, has within its immediate vicinity, four adult provincial facilities, and four youth facilities. Police and court information reveal that in 1996 in Vancouver, 32,056 adults and 4,995 youth were charged with a criminal offence. After charges are laid, there is a considerable drop-off in the number of adults and youth who are then convicted, and when convicted, given a custodial sentence by the court. For example, in Vancouver, of 2,025 youth convicted in 1996/97, only 12.4% received secure custody.

Based on a comparison of social indicators for 1991 and 1996 including age composition of the population, incidence of low-income families, and unemployment rate, one would expect that overall criminal activity in Vancouver would not decrease. More specifically, in 1996 the number of 18-24 year olds (at highest risk for criminal activity) increased 7.4% as did the overall population by 14.3%. On the other hand, a drop in the unemployment rate of 0.6 percentage points or 6.5% and a slight decrease in household income are indicators that combine with others to make up the climate within which to examine crime. In fact, the crime rate in Vancouver declined 10.3% between 1991 and 1996. The number of youth charged decreased by 32.1%, but there were more youth sentenced to secure custody, and fewer sentenced to open custody. External factors also affect the ability of the system to respond to crime. Variables such as legislative amendments and changes in sentencing practices and criminal justice policies have the potential to influence reported crime and corrections figures.

Profil des collectivités 1996

Vancouver (Colombie-Britannique)

Ce rapport est également disponible en anglais. Pour en obtenir un exemplaire ou pour toutes autres copies supplémentaires, veuillez vous adresser à la Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

Remerciements

La Direction de la recherche aimerait remercier Candace Brookbank pour la création de 27 profils communautaires, Cindy Lee Olah pour l'entrée des données démographiques et des services correctionnels fédéraux, Roberta Sinclair et Colleen Dell pour la description des programmes communautaires fédéraux de réinsertion sociale et Cathy Delnef pour la préparation des documents en français. Ce projet n'aurait pas vu le jour sans la coopération et la bonne volonté de plusieurs personnes oeuvrant dans différents ministères gouvernementaux qui ont fourni des données, des renseignements précis et de la rétroaction sur les rapports.

Table des matières

Introduction 1

Profil démographique et social 2
Tableau 1 : Répartition de la population selon différents groupes d'âge, 1991 et 1996 3

Profil économique 3

Profil criminel 4
Tableau 2 : Nombre choisi d'incidents de nature criminelle, 1991 et 1996 6
Tableau 3 : Taux de criminalité pour certaines infractions, 1991 et 1996 7

Profil des tribunaux 7
Tribunaux pour adultes 7
Tribunaux de la jeunesse 8
Tableau 4a : Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adolescents, par type d'infraction et par résultat, 1991 et 1992 9
Tableau 4b : Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adolescents, par type d'infraction et par résultat, 1996 et 1997 10

Profil des services correctionnels 11
Tableau 5 : Répartition des services correctionnels fédéraux et provinciaux, 1991 et 1996, Canada 12
Services correctionnels pour adultes dans les provinces et les territoires 13
Services correctionnels pour les jeunes 15
Services de détention fédéraux 17
Services fédéraux de surveillance dans la collectivité 17
Nombre de cas et de caractéristiques des délinquants sous surveillance fédérale dans la collectivité 17
Services communautaires fédéraux de réinsertion sociale 18

Résumé 19

Vancouver (Colombie-Britannique)

Direction de la recherche
Service correctionnel du Canada

Introduction

Cette étude offre un profil des renseignements démographiques, sociaux, économiques, criminels, judiciaires et correctionnels pour la ville de Vancouver. Ce profil a pour objet de démontrer l'utilité des données de criminalité et de recensement dans la collectivité aux fins de la circulation de l'information pour la justice pénale et l'urbanisme. Lorsque c'est possible, nous utilisons les renseignements criminels qui se rapportent à la période de recensement appropriée, 1991 et 1996 dans ce cas-ci[1]. Nous présentons aussi des données décrivant une région-cible géographique, plus précisément une Région métropolitaine de recensement (RMR) ou, pour les régions moins peuplées, une Agglomération de recensement (AR). Tous les indicateurs démographiques et sociaux respectent les limites de la RMR ou de l'AR[2]. Si les renseignements de la justice pénale ne concordent pas avec les régions-cibles définies, il y aura une note à cet effet.

Les sources de données pour chaque secteur du domaine judiciaire offrent des dénombrements ayant fait l'objet d'un regroupement minutieux, mais elles ne peuvent pas simplement définir le champ de l'enquête en termes de régions-cibles géographiques avec une certaine précision. Cette situation s'explique entre autres par le fait que les zones de juridiction responsables des activités des services policiers et les emplacements des tribunaux régissant ces régions ne concordent pas. En termes pratiques, cela signifie que plusieurs services de police peuvent se rapporter à un seul emplacement de tribunal et que d'autres peuvent se rapporter à plusieurs emplacements de tribunaux. Les activités des services policiers et des tribunaux rapportés dans une RMR sont évidemment des estimations approximatives des plus représentatives.

Le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) constitue le point d'intérêt d'une initiative fédérale, provinciale et territoriale consacrée à la production de données statistiques d'envergure nationale et de renseignements sur le système judiciaire au Canada. L'analyse des données de criminalité et de tribunaux qui est présentée dans ce document devrait tenir compte des différences entre les règles de recensement de l'enquête du CCSJ qui entravent à la réalisation de comparaisons dans l'ensemble des secteurs judiciaires. Au cours de la production des

[1] En raison de la disponibilité, il est parfois nécessaire de donner certains renseignements pour d'autres périodes (p. ex., 1990 et 1995).

[2] Statistique Canada définit une RMR comme un grand noyau urbain (population de 100 000 habitants ou plus) avec les régions urbaines ou rurales adjacentes qui montrent un haut degré d'intégration économique et sociale. Les régions couvertes par les services de police peuvent se révéler différentes dans leur mélange de populations urbaines et suburbaines, ce qui rend difficile la comparaison des taux de criminalité relevés par les différents services de police. Ce problème peut être résolu en analysant le taux de criminalité de la RMR en entier. Habituellement, plus d'un service de police est responsable de l'application de la loi dans une RMR. Le terme AR s'applique aux municipalités (tel que déterminé par la législation provinciale) ou à leur équivalent (p. ex., les réserves indiennes ou les territoires non organisés). Pour Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse et la Colombie-Britannique, ce terme décrit aussi les régions géographiques qui ont été créées par Statistique Canada en collaboration avec les provinces en tant qu'équivalents de municipalités pour la dissémination de données statistiques.

données multidimensionnelles, des incohérences surviennent inévitablement sur le plan de la portée, du champ d'enquête, des périodes de référence, des retards et de la géographie. De concert avec la présentation des données, les prochaines sections déterminent, en des termes généraux, la portée et le champ d'enquête pour chaque source de données.

Profil démographique et social

La Région métropolitaine de recensement (RMR) de Vancouver englobe les zones urbaines de Vancouver, Port Hammond — Haney, White Rock, Fort Langley, Lions Bay, Aldergrove, Hopington et Walnut Grove[3]. En 1996, Vancouver était troisième au rang des plus grandes zones urbaines après Toronto et Montréal.

En criminologie, on exprime souvent le nombre d'infractions criminelles signalées dans une collectivité selon trois facteurs : 1) la taille de la population en question, 2) la proportion de la population dans chaque groupe d'âge et 3) le nombre d'infractions criminelles par personne pour chaque groupe d'âge[4].

- Entre 1991 et 1996, la population de Vancouver a augmenté de façon constante pour atteindre 1 831 665 en 1996, soit une augmentation de 229 075 personnes ou 14,3 % depuis 1991.

- Entre 1991 et 1996, la population a augmenté et le taux de criminalité a diminué, passant de 17 016 à 15 271 infractions par tranche de 100 000 habitants (voir le Tableau 3).

- La proportion de la population dans les groupes d'âge de 12 à 17 ans et de 18 à 24 ans, soit historiquement les groupes d'âge représentant un risque d'implication criminelle élevé, a baissé de 1,2 % entre 1991 et 1996. Le nombre de personnes dans le groupe d'âge de 18 à 24 ans, probablement le groupe représentant le plus haut risque d'implication criminelle, a augmenté de 7,4 % (voir le Tableau 1)[5].

- Le vieillissement graduel de la population était accompagné d'une légère baisse dans la proportion de personnes dans le groupe d'âge de 18 à 24 ans. Par contre, il y avait une augmentation substantielle du nombre absolu dans ce groupe d'âge.

---

3 Statistique Canada, *GéoSuite*, CD-ROM du recensement de 1996, n° de catalogue 92F0085XCB, 1996, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

4 SAGI, Philip C. et WELLFORD, Charles F. «Age Composition and Patterns of Change in Criminal Statistics», *Journal of Criminal Law, Criminology and Police Science*, vol. 59, n° 1, 1968.

5 Selon des études, les jeunes seraient plus susceptibles de poser un acte criminel; la fréquence des infractions atteint des sommets au cours de l'adolescence pour ensuite redescendre au cours de la vingtaine. Voir Gottfredson et Hirschi (1990), *A General Theory of Crime*, Stanford University Press, Stanford (Californie).

Tableau 1
Répartition de la population selon les différents groupes d'âge, 1991 et 1996, Vancouver[6]

	1991		1996		1991-1996
Groupes d'âge	**Population**	**Pourcentage du total**	**Population**	**Pourcentage du total**	**Pourcentage du changement**
Moins de 12	242 240	15,1	268 770	14,7	↑11,0
12 à 17	113 065	7,1	136 710	7,5	↑20,9
18 à 24	161 925	10,1	173 950	9,5	↑7,4
25 à 34	298 370	18,6	319 065	17,4	↑6,9
35 à 44	273 685	17,1	319 250	17,4	↑16,6
45 à 54	179 900	11,2	245 520	13,4	↑36,5
55 ou plus	333 380	20,8	368 390	20,1	↑10,5
Total*	**1 602 590**	**100,0**	**1 831 665**	**100,0**	**↑14,3**
Âge médian**	**34,5**		**35,5**		**↑2,9**

* Les totaux ne sont pas exacts en raison de l'arrondissement aléatoire; Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement*, Édition définitive, 1996, N° de catalogue 92-351-UIF, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

** La médiane est la valeur moyenne lorsque toutes les valeurs sont disposées de la plus petite à la plus grande.

Profil économique

Les conditions économiques, comme le chômage et l'inflation, peuvent avoir une incidence sur le taux de criminalité de nos collectivités, particulièrement pour les crimes contre les biens[7]. Les renseignements suivants décrivent les différents aspects de la population de Vancouver :

- En 1996, il y avait 85 030 chômeurs et le taux de chômage était de 8,6 %, alors qu'en 1991, il y en avait 82 400 mais le taux de chômage était plus élevé (9,2 %). L'augmentation du nombre de chômeurs en 1996 n'a pas eu d'incidence sur le taux de criminalité entre 1991 et 1996 (voir le Tableau 3)[8].

---

6 Population par année d'âge (111), indiquant le sexe (3), pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions métropolitaines de recensement, recensements de 1991 et de 1996 (100 % des données), par Statistique Canada, Édition complète de la série *Le pays sur CD-ROM*, 1998, n° de cat. 93F0020XCB96004, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

7 Les études classiques comprennent Kenneth L. Avio et C. Scott Clark *Property Crime in Canada: An Econometric Study*, 1976, Conseil économique de l'Ontario, Toronto; et James Alan Fox *Forecasting Crime Data*, 1978, D.C. Heath and Company, Toronto (Ontario).

8 Population de 15 ans ou plus par groupes d'âge (17) et par état civil (6), indiquant la participation au marché du travail (8) et le sexe (3), pour le Canada, les provinces et les territoires; recensements et régions métropolitaines de recensement, recensements de 1991 et de 1996 (20 % des données-échantillons), par Statistique Canada, Édition complète de la série *Le pays sur CD-ROM*, 1998, *op. cit.* Voir également Statistique Canada, CD-ROM de la *Revue chronologique de la population active*, 1998, n° de catalogue 71F0004XCB, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

- En 1995, le revenu familial moyen était de 54 055 $. Ce qui est légèrement inférieur au revenu moyen de 1990 qui était de 56 479 $. En 1995, la répartition des familles à faible revenu était la suivante :
    - 22 % des familles gagnaient un revenu inférieur à 20 000 $;
    - 33,8 % des familles gagnaient moins de 30 000 $[9].

- En 1996, 13,9 % des familles recensées étaient monoparentales comparativement à 12,6 % en 1991[10].

- En 1996, 564 595 (31,1 %) personnes faisaient partie d'une minorité visible, représentant près de 17,7 % de la population totale des groupes minoritaires visibles au Canada[11].

- En 1996, 380 490 personnes (21,6 %) déclaraient parler une langue autre que le français ou l'anglais à la maison[12]. Une aptitude fonctionnelle dans l'une des langues officielles au Canada est l'une des exigences d'une participation efficace à la population active.

Dans l'ensemble, une comparaison des indicateurs économiques de 1991 et de 1996 semble indiquer que l'économie de Vancouver a connu un léger déclin en 1996 et, par conséquent, elle n'aurait pas été responsable de la baisse du taux de criminalité.

Profil criminel

Le système canadien de justice pénale est administré par quatre composantes en interrelation, à savoir la police, la partie plaignante, les tribunaux et les services correctionnels. Bien que le gouvernement fédéral ait le pouvoir de légiférer dans le domaine des procédures et du droit criminel, la responsabilité de l'administration de la justice relève des gouvernements provinciaux.

Depuis 1962, les services de police du Canada ont signalé des incidents de nature criminelle qui sont portés à leur attention dans la *Déclaration uniforme de la criminalité* (DUC) du Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada. Aujourd'hui, la DUC couvre presque

---

[9] Ménages ordinaires par type et par taille (12), revenus des ménages (22) en dollars constants (1995), pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions métropolitaines de recensement, recensements de 1990 et de 1995 (20 % des échantillons de données), Statistique Canada, Édition complète de la série *Le pays sur CD-ROM*, 1998, *op. cit.*

[10] Recensement des familles vivant en ménage ordinaire par groupes d'âge du plus jeune enfant jamais marié qui vit à la maison (10), indiquant la structure familiale (7), pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions métropolitaines de recensement, recensements de 1991 et de 1996 (20 % des échantillons de données), Statistique Canada, Édition complète de la série *Le pays sur CD-ROM*, 1998, *op. cit.*

[11] Population totale, par population des groupes minoritaires visibles (14) et par sexe (3), pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions métropolitaines de recensement, recensement de 1996 (20 % des échantillons de données), Statistique Canada, Édition complète de la série *Le pays sur CD-ROM*, 1998, *op. cit.*

[12] HomeLang.ivt : Langue parlée à la maison (122) : Nombre de répondants par type de réponse (2) et par sexe (3), pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions métropolitaines de recensement, recensements de 1991 et de 1996 (20 % des échantillons de données), Statistique Canada, Édition complète de la série *Le pays sur CD-ROM*, 1998, *op. cit.*

tous les incidents au niveau national impliquant des adultes et des jeunes. Veuillez noter que les statistiques criminelles n'englobent pas les infractions au Code de la route. De plus, depuis 1992, les données sur les incidents relatifs aux règlements municipaux ne sont pas disponibles et depuis 1995, celles sur les incidents relatifs aux lois provinciales ne sont pas disponibles. Les données de 1991 ont donc été ajustées en conséquence pour permettre une comparaison avec les chiffres de 1996.

Le terme « incident » est la base pour compter les crimes déclarés. Le compte est fait en fonction de l'infraction la plus grave lors d'un événement. Lors de la détermination de l'infraction la plus grave, les infractions avec violence ont préséance sur les infractions sans violence. À l'intérieur de ces deux catégories, les infractions sont ensuite réparties selon la peine maximale prévue par le *Code criminel*. De plus, la DUC classe les incidents à caractère violent différemment des autres types de crimes. Pour les crimes avec violence, on compte un incident pour chaque victime d'un événement, alors que pour les crimes sans violence, on compte un incident pour chaque événement individuel.

Cette section examine des crimes signalés en 1996 au sein de la RMR de Vancouver par 20 Services de police englobant : 4 Services de police municipaux de Vancouver, Delta, New Westminster et Port Moody ainsi que par 16 détachements de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). En 1991, tous ces Services et détachements ont signalé les crimes à l'exception du détachement de la GRC de Pitt Meadows qui a signalé les crimes en 1996 seulement.

Le Tableau 2 indique le nombre d'infractions réelles (les infractions « réelles » étant des infractions rapportées moins celles jugées sans fondement après enquête) et de personnes inculpées (adultes et jeunes), classées selon un nombre choisi de catégories d'infractions (infractions qui sont les plus susceptibles d'entraîner une peine d'emprisonnement).

- En 1996, on a dénombré 288 833 infractions réelles, soit une hausse de 3 % depuis 1991.

- En 1996, on a signalé 280 059 infractions au *Code criminel* du Canada; infractions généralement considérées comme étant les plus graves. Ceci représente une hausse de 3,5 % depuis 1991. Voici les répartitions des pourcentages globaux pour les catégories d'infractions majeures en 1996 :

    - Homicide et infractions connexes – 0,02 %
    - Infractions sexuelles – 0,6 %
    - Voies de fait graves – 1,3 %
    - Voies de fait simples – 4,9 %
    - Vol qualifié – 1,7 %
    - Introduction par effraction – 16,4 %
    - Vol – 49,1 %
    - Infractions en matière de drogue– 2,4 %

- En 1996, 37 051 personnes (32 056 adultes et 4 995 jeunes) ont été inculpées pour une infraction criminelle, soit une diminution de 4,7 % depuis 1991 (38 878). En 1996 :
  - 86,5 % étaient des adultes;
  - 13,5 % étaient des jeunes.

Tableau 2
Nombre choisi d'incidents de nature criminelle, 1991 et 1996, Vancouver (C.-B.)[13]

Infractions	Infractions réelles		Adultes inculpés		Jeunes inculpés	
	1991	1996	1991	1996	1991	1996
Homicide et Infractions connexes	64	56	40	25	3	1
Tentative de meurtre	74	64	64	49	2	5
Infractions sexuelles	1 887	1 792	472	473	66	55
Voies de fait graves	3 979	3 787	1 622	1 778	256	263
Voies de fait simples	12 310	14 287	3 094	4 645	358	487
Vol qualifié	3 905	4 932	748	824	251	376
Introduction par effraction	39 462	47 275	1 668	2 016	873	494
Vol	119 366	141 840	7 807	10 778	3 139	1 586
Total selon le *Code criminel**	**270 480**	**280 059**	**24 334**	**28 496**	**6 757**	**4 546**
Infractions en matière de drogue	7 730	6 815	7 049	3 282	412	259
Total des infractions**	**280 551**	**288 833**	**31 522**	**32 056**	**7 356**	**4 995**

* Les totaux englobent les autres infractions au *Code criminel* (pas indiquées dans ce tableau).
** Les totaux englobent les autres infractions aux lois fédérales (pas indiquées dans ce tableau).

Le tableau 3 compare les taux de criminalité en 1991 et en 1996 à Vancouver. Le taux de criminalité, par tranche de 100 000 habitants, a diminué au cours de cette période. Le taux de criminalité global (le total des infractions) a chuté de 10,3 % entre 1991 et 1996.

- La diminution pour l'ensemble des taux de criminalité est atténuée par l'augmentation du taux dans les catégories de l'introduction par effraction et du vol, deux catégories à incidence élevée, de 4,5 % et de 3,6 % respectivement.

[13] Centre canadien de la statistique juridique, *Programme de déclaration uniforme de la criminalité*, Totalisations personnalisées, 1991 et 1996, Statistique Canada.

Tableau 3
Taux de criminalité pour certaines infractions, 1991 et 1996, Vancouver (C.-B.)[14]

Infractions	Taux de criminalité par tranche de 100 000 habitants		Pourcentage du changement
	1991	1996	1991-1996
Homicide et infractions connexes	4	3	↓25,0
Tentative de meurtre	4	3	↓25,0
Infractions sexuelles	114	95	↓16,7
Voies de fait graves	241	200	↓17,0
Voies de fait simples	747	755	↑1,1
Vol qualifié	237	261	↑10,1
Introduction par effraction	2 393	2 500	↑4,5
Vol	7 240	7 499	↑3,6
Total selon le *Code criminel****	**16 405**	**14 807**	**↓9,7**
Infractions en matière de drogue	469	360	↓23,2
Total des infractions***	**17 016**	**15 271**	**↓10,3**

* Basé sur une population de 1 648 733 en 1991 et sur une population de 1 891 357 en 1996.
** Les totaux englobent les autres infractions au *Code criminel* (pas indiquées dans ce tableau).
*** Les totaux englobent les autres infractions aux lois fédérales (pas indiquées dans ce tableau).

Profil des tribunaux

Tribunaux pour adultes

Par le biais d'un processus de collaboration avec des ministères des gouvernements provinciaux et territoriaux responsables des tribunaux de juridiction criminelle pour adultes, l'*Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes* (ETJCA) du Centre canadien de la statistique juridique recueille des données sur des accusations relevant du *Code criminel* et sur d'autres accusations relevant des lois fédérales. Les individus comparaissant devant le tribunal de juridiction criminelle pour adultes sont des personnes de 18 ans ou plus, des entreprises et des jeunes qui sont transférés du tribunal de la jeunesse.

Actuellement, l'ETJCA représente environ 80 % des cas relevant des tribunaux de juridiction criminelle pour adultes au plan national. Il est à noter que, en ce moment, les Cours supérieures ne figurent pas dans l'Enquête. Ceci a des répercussions pour les services

[14] Les chiffres sur la population servant à calculer le taux de criminalité diffèrent légèrement des données de recensement qui figurent dans le Tableau 1. Les taux de criminalité de 1991 se fondaient sur les chiffres fournis par la municipalité; ceux de 1996 sont des estimations calculées après le recensement qui se fondent sur les limites du recensement de 1991.

correctionnels fédéraux, puisque typiquement, les délinquants ayant commis des infractions plus graves sont jugés à la Cour supérieure et s'ils sont condamnés, ils sont plus susceptibles de purger une peine d'emprisonnement dans un pénitencier fédéral. Les rapports de l'ETJCA, par conséquent, sous-estiment le nombre de peines d'emprisonnement de deux ans ou plus.

Pour un certain nombre de raisons, il n'est pas possible d'établir de comparaisons directes entre les renseignements de criminalité et de tribunaux. Certaines des raisons ont trait aux différences sur la façon dont les incidents ou les cas sont recensés par chaque enquête. Par exemple, dans le cadre de la consignation des incidents relatifs aux services policiers qui sont classés par mise en accusation et jugés par le tribunal, l'ETJCA traite le crime avec violence de la même façon que le crime sans violence.

Le « cas » est la base qui sert pour la présentation du compte des tribunaux de juridiction criminelle pour adultes dans ce profil. Un cas est constitué de une ou plusieurs accusations portées contre une personne ou une société et dont les accusations sont statuées au même tribunal le même jour. Le type d'infraction est déterminé selon l'infraction la plus grave du cas en fonction du classement par ordre de grandeur basé tout d'abord sur la décision la plus grave (la condamnation étant la plus grave), ensuite sur la gravité de l'infraction (en utilisant une échelle qui classe environ 90 infractions) et enfin, sur la gravité de la peine (utilisée s'il y a des condamnations multiples).

En Colombie-Britannique, le Ministère du Procureur général se charge de l'administration des services judiciaires. Lors de la rédaction de ce rapport, les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes de sept provinces et de deux territoires déclaraient les crimes à l'ETJCA. Actuellement, la Colombie-Britannique ne signale pas les crimes à l'ETJCA.

Tribunaux de la jeunesse

Depuis plusieurs années, le Centre canadien de la statistique juridique recueille des données sur les accusations relevant du *Code criminel* et sur d'autres accusations relevant des lois fédérales portées devant les tribunaux de la jeunesse partout au Canada. Aujourd'hui, l'*Enquête auprès des tribunaux de la jeunesse* représente 100 % des cas relevant de ces tribunaux au plan national impliquant des jeunes âgés de 12 à 17 ans. Les tribunaux de la jeunesse qui font partie de ce profil sont ceux de : Vancouver Family, North Vancouver, West Vancouver, Richmond Family, Burnaby, Delta, New Westminster, Surrey, Coquitlam, Maple Ridge et Langley.

L'ETJ utilise le « cas » comme base pour signaler le compte des tribunaux de juridiction criminelle pour jeunes. Un cas est constitué de une ou plusieurs accusations portées contre un jeune et dont les accusations sont statuées au même tribunal le même jour. Le type d'infraction est déterminé selon l'infraction principale ou la plus grave du cas en fonction du classement par ordre de grandeur basé tout d'abord sur la décision du tribunal (le transfert au tribunal pour adultes et le verdict de culpabilité étant les deux décisions les plus graves), ensuite sur la nature de l'infraction (les accusations de violence sont considérées les plus graves) et enfin, sur la gravité de la décision (la garde en milieu fermé étant la décision la plus grave).

En 1996-1997, les tribunaux de la jeunesse ont entendu un total de 3 108 causes à Vancouver, une baisse de 40,4 % depuis 1991-1992. La proportion de cas ayant entraîné un verdict de culpabilité a légèrement diminué, passant de 66 % en 1991-1992 à 65,2 %.% en 1996-1997.

Parmi les jeunes déclarés coupables en 1996-1997 :

- 252 (12,4 %) ont été condamnés à une garde en milieu fermé;
- 377 (18,6 %) ont été condamnés à une garde en milieu ouvert
- 1 396 (68,9 %) ont reçu une peine non privative de liberté.

Tableau 4a
Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adolescents, par type d'infraction et par résultat, 1991-1992, Vancouver (C.-B.)[15]

Tribunal provincial	Causes entendues	Nombre de condamnations	Garde en milieu fermé	Garde en milieu ouvert	Autre peine
Homicide et infractions connexes	6	4	4	0	0
Tentative de meurtre	0	0	0	0	0
Infractions sexuelles	63	30	2	3	25
Voies de fait graves	126	85	12	32	41
Voies de fait simples	381	257	10	37	210
Vol qualifié	146	103	14	44	45
Introduction par effraction	569	402	29	106	267
Vol	1 498	956	16	110	830
Total selon le *Code criminel**	**4 354**	**2 923**	**175**	**480**	**2 268**
Infractions en matière de drogue	223	141	13	11	117
Total des infractions**	**5 212**	**3 440**	**235**	**617**	**2 588**

* Les totaux englobent les autres infractions au *Code criminel* (pas indiquées dans ce tableau).
** Les totaux englobent les autres infractions aux lois fédérales (pas indiquées dans ce tableau).

[15] Centre canadien de la statistique juridique, *Enquête auprès des tribunaux de la jeunesse,* Totalisations personnalisées, 1991-1992 et 1996-1997, Statistique Canada.

- En 1996-1997, le plus grand nombre de causes entendues (635) faisait intervenir des inculpations de vol, dont 419 causes entraînant un verdict de culpabilité. Parmi ces coupables, 35 ont été condamnés à une garde en milieu fermé, 53 à une garde en milieu ouvert et 331 ont reçu une peine non privative de liberté (comme la probation, l'amende, l'indemnisation, le paiement du prix de l'article, la compensation en nature, l'ordonnance de service communautaire, l'absolution inconditionnelle ou une autre condamnation).

- Selon les Tableaux 4a et 4b, il y a eu moins de causes entendues en 1996-1997; il y avait moins de condamnations et moins de jeunes condamnés à une garde en milieu ouvert. Par contre, il y a eu plus de jeunes condamnés à une garde en milieu fermé.

Tableau 4b
Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adolescents, par type d'infraction et par résultat, 1996-1997, Vancouver (C.-B.)

Tribunal provincial	Causes entendues	Nombre de condamnations	Garde en milieu fermé	Garde en milieu ouvert	Autre peine
Homicide et infractions connexes	2	1	1	0	0
Tentative de meurtre	1	0	0	0	0
Infractions sexuelles	35	22	0	4	18
Voies de fait graves	116	66	5	14	47
Voies de fait simples	347	221	11	30	180
Vol qualifié	197	116	25	33	58
Introduction par effraction	226	140	14	26	100
Vol	635	419	35	53	331
Total selon le *Code criminel**	**2 467**	**1 607**	**182**	**275**	**1 150**
Infractions en matière de drogue	162	94	4	7	83
Total des infractions**	**3 108**	**2 025**	**252**	**377**	**1 396**

* Les totaux englobent les autres infractions au *Code criminel* (pas indiquées dans ce tableau).
** Les totaux englobent les autres infractions aux lois fédérales (pas indiquées dans ce tableau).

Profil des services correctionnels

Les services correctionnels représentent la fin du processus de justice pénale et le nombre de cas est influencé par le travail de la police et des tribunaux. Les services correctionnels pour adultes au Canada ont cinq responsabilités principales, soit la détention préventive, la peine d'emprisonnement, la probation sous surveillance, la mise en liberté sous condition et la libération conditionnelle.

Les provinces ont la responsabilité exclusive des services communautaires et privatifs de liberté pour les jeunes contrevenants ainsi que pour les délinquants adultes condamnés à l'incarcération pour une peine totale inférieure à deux ans. Selon le *Code criminel*, le Service correctionnel du Canada assume la responsabilité des délinquants condamnés à des peines d'emprisonnement de deux ans ou plus. Toutefois, les délinquants sous responsabilité fédérale sont habituellement détenus dans un établissement provincial lorsqu'ils sont en attente de leur procès et de leur sentence.

Des Accords d'échange de services (AES) permettent le transfert de services offerts aux délinquants entre le gouvernement fédéral et la plupart des provinces. Aux termes de ces Accords, certains délinquants sous responsabilité fédérale peuvent purger leur peine dans des établissements provinciaux, et vice versa. Des accords négociés peuvent également assurer une prestation efficace de la surveillance des libérés conditionnels, des enquêtes communautaires, ainsi que des services de santé, de psychiatrie et d'éducation. Des AES ont été conclus avec toutes les provinces à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et de l'Ontario.

Le pouvoir d'octroyer la libération conditionnelle est prévu par *la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* et par les lois provinciales et territoriales respectives. Le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique possèdent leur propre Commission des libérations conditionnelles qui ont la juridiction sur tous les détenus incarcérés dans leurs établissements respectifs. La Commission nationale des libérations conditionnelles peut octroyer la libération conditionnelle, la refuser, y mettre fin ou la révoquer pour tous les détenus sous responsabilité fédérale et pour les détenus sous responsabilité provinciale dans les provinces et les territoires où il n'existe pas de Commission provinciale.

La surveillance de la mise en liberté planifiée et graduelle des détenus dans la collectivité par le biais de mécanismes de mise en liberté sous condition est administrée à la fois par les systèmes correctionnels fédéral et provinciaux-territoriaux. Ces mécanismes sont les suivants : la permission de sortir, la semi-liberté, la libération conditionnelle totale et la libération d'office. La surveillance des libérés conditionnels sous responsabilité provinciale relève du Service correctionnel du Canada ainsi que des services correctionnels provinciaux dans les provinces où il y a une Commission des libérations conditionnelles. Le Tableau 5 indique la répartition des services.

Comme les arrangements pour la prestation des services de détention varient au Canada, les caractéristiques de la population carcérale diffèrent d'une juridiction à l'autre. Comme l'indique le Tableau 5, il y a en tout temps environ dix détenus sous responsabilité provinciale pour six détenus sous responsabilité fédérale. De plus, il existe des différences importantes dans le nombre d'incarcérations du système correctionnel fédéral et provincial.

Tableau 5
Répartition des services correctionnels fédéraux et provinciaux, 1991 et 1996, Canada[16]

	1991	1996
Établissements correctionnels		
Provinces et territoires	162	148
Secteur fédéral*	53	64
Bureaux de libération conditionnelle – fédéral	68	69
Personnel		
Provinces et territoires	16 061	15 749
Secteur fédéral	10 863	11 926
Compte des détenus incarcérés (moyenne quotidienne)**		
Provinces et territoires	18 940	20 023
Secteur fédéral	11 783	14 143
Compte des détenus sous surveillance communautaire (au 31 mars)		
Probation – provinces et territoires	82 796	99 220
Libération conditionnelle provinciale et territoriale	2 822	3 146
Semi-liberté fédérale	1 841	1 212
Libération conditionnelle totale – secteur fédéral	4 468	4 987
Libération d'office secteur fédéral	2 520	2 727
Autre***	578	385

* Comprend 41 (49 en 1996) établissements correctionnels et 12 (15 en 1996) centres correctionnels communautaires.
** Exclut les détenus qui ne sont temporairement pas sous garde au moment du compte.
*** Comprend les détenus en permission de sortir, ceux qui sont en attente de leur procès et les évadés. Comprend également les détenus sous responsabilité provinciale qui sont en semi-liberté ou en liberté conditionnelle totale surveillée par le Service correctionnel du Canada dans les régions où il n'y a pas de bureau de libération conditionnelle provincial. Exclut les détenus temporaires et les détenus expulsés.

- En 1991-1992, au Canada, il y a eu 243 747 admissions à une garde sous responsabilité provinciale ou territoriale et 5 344 admissions sur mandat de dépôt à une garde sous responsabilité fédérale (exclut le transfert ou les révocations de la libération conditionnelle ou de la libération d'office)[17].

[16] Solliciteur général du Canada, *Faits et chiffres sur les services correctionnels au Canada*, Éditions de 1992 et de 1997, Ottawa (Ontario). Les données sur l'incarcération, sur la surveillance communautaire et sur le nombre d'établissements provinciaux proviennent du Centre canadien de la statistique juridique, *Services correctionnels pour adultes au Canada, 1990-1991*, 1995-1996 et *1996-1997*, n° de catalogue 85-211, Statistique Canada, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

[17] Les données proviennent du Centre canadien de la statistique juridique, *Services correctionnels pour adultes au Canada, 1996-1997*, n° de catalogue 85-211-XPE, Statistique Canada, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

- En 1996-1997, au Canada, il y a eu 225 462 admissions à une garde sous responsabilité provinciale ou territoriale et 4 569 admissions sur mandat de dépôt à une garde sous responsabilité fédérale.

On peut également observer des différences entre les peines de placement sous garde provinciales et fédérales. En 1991-1992, pour les détenus sous responsabilité provinciale, la durée moyenne de la peine totale à l'admission était de un mois, pour les détenus sous responsabilité fédérale, elle était de 45 mois pour les délinquants fédéraux (exclut ceux qui purgent une peine d'emprisonnement à perpétuité) ou un rapport de 1 à 45 pour la durée de la peine. En 1996-1997, ce rapport était de 1 à 43.

Le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) réalise des enquêtes nationales sur les services correctionnels. Depuis le milieu des années 1980, les *Enquêtes sur les indicateurs clés des services correctionnels pour adultes et pour jeunes contrevenants* fournissent des données chronologiques qui sont utiles pour l'analyse des tendances au niveau des admissions dans les services correctionnels pour le placement sous garde et la probation sous surveillance. Depuis le mois de mars 1996, l'*Enquête sur les services communautaires et le placement sous garde des jeunes* (ESCPSGJ) a recueilli des données sur les jeunes contrevenants qui purgent des peines sous garde ou des peines de travaux compensatoires dans la collectivité. L'*Enquête sur les services correctionnels pour adultes* (ESCA) recueille des cas regroupés ainsi que des données sur les caractéristiques des cas pour le compte des services correctionnels de garde et communautaires au niveau fédéral, provincial et territorial.

Il est à noter que les données sur les services correctionnels offerts aux jeunes et aux adultes susmentionnées ne proviennent pas des enquêtes du CCSJ. Ces enquêtes ne tiennent pas encore lieu de source de données sous-provinciales. Les données sur les services correctionnels des provinces proviennent des provinces et, par conséquent, ne se comparent pas aux données rapportées par d'autres collectivités canadiennes.

Services correctionnels pour adultes dans les provinces et les territoires

En Colombie-Britannique, les délinquants adultes condamnés à deux ans moins un jour relèvent de la Direction des services correctionnels, Ministère du Procureur général. Cette dernière ne considère pas Surrey comme faisant partie de Vancouver. Par conséquent, les statistiques qui concernent Surrey ne sont pas présentées ici. Voici les établissements et programmes provinciaux pour adultes dans la région de Vancouver :

- Centre correctionnel pour femmes de Burnaby (garde en milieu fermé et ouvert);
- *Vancouver Pre-Trial Services Centre* (centre de détention préventive);
- *New Haven Correctionnal Centre* (sécurité minimale);
- *Hatfield House Community Correctionnal Centre*;
- *Electronic Monitoring Program* (programme de surveillance électronique des délinquants mis en liberté conditionnelle par les établissements qui est actuellement administré par les services correctionnels communautaires).

- Au cours du mois de mars 1996, d'après le décompte journalier moyen, il y avait 463 adultes sous garde surveillée au sein du système correctionnel de Vancouver, dont[18] :

    - 312 adultes (67,4 %) purgeant une peine de deux ans moins un jour;
    - 151 adultes (32,6 %) en détention provisoire.

Au cours du mois de mars 1996, le nombre d'adultes incarcérés dans la région de Vancouver représentait 17,4 % de la population carcérale provinciale.

Au cours du mois de mars 1996, les adultes de la région de Vancouver purgeant une peine de deux ans moins un jour représentaient 14,5 % de la population carcérale provinciale.

Au cours du mois de mars 1996, les adultes de la région de Vancouver en détention préventive représentaient 28,9 % du total des renvois de la province.

Voici la liste des bureaux de surveillance communautaire de Vancouver et des basses terres du Fraser :

- Burnaby;
- Coquitlam;
- Vancouver East Specialized;
- Vancouver Mentally Disordered Offender (MDO) Unit;
- Vancouver North Shore East;
- New Westminister;
- Vancouver North East;
- Port Coquitlam;
- Richmond;
- Vancouver South East;
- South Vancouver;
- Vancouver South West; and
- Vancouver Court.

- Au cours du mois de mars 1996, il y avait en moyenne 6,202 adultes sous une forme quelconque de surveillance dans la collectivité dans la région de Vancouver, dont :

    - 4 223 adultes (68,1 %) en probation;
    - 1 893 adultes (30,5 %) en liberté surveillée sous caution;
    - 86 adultes (1,4 %) en liberté conditionnelle dans le cadre du système correctionnel provincial.

Au cours du mois de mars 1996, le nombre d'adultes sous surveillance communautaire dans la région de Vancouver représentait, en moyenne, 30,9 % de l'ensemble de la population carcérale provinciale dans cette catégorie.

---

[18] Les chiffres relatifs à la détention et à la surveillance des adultes en établissement provincial pour mars 1996 sont fournis par la Direction des services correctionnels, Ministère de Procureur général, Victoria (Colombie-Britannique). Ces chiffres incluent les détenus incarcérés dans un établissement provincial en vertu d'un Accord d'échange de services.

Au cours du mois de mars 1996, le nombre d'adultes en probation dans la région de Vancouver représentait, en moyenne, 28,9 % de l'ensemble de la population carcérale provinciale dans cette catégorie.

Au cours du mois de mars 1996, le nombre d'adultes en liberté sous caution dans la région de Vancouver représentait, en moyenne, 36.5 % de l'ensemble de la population carcérale provinciale dans cette catégorie.

Au cours du mois de mars 1996, le nombre d'adultes en liberté conditionnelle relevant du système provincial dans la région de Vancouver représentait, en moyenne, 29,9 % de l'ensemble de la population carcérale provinciale dans cette catégorie.

Services correctionnels pour les jeunes

En Colombie-Britannique, les délinquants accusés et jugés en vertu de la *Loi sur les jeunes contrevenants* relèvent des *Youth Justice Services, Ministry for Children and Families*, qui sont responsables du fonctionnement de l'administration des établissements de détention et des programmes communautaires. Les délinquants qui sont sous le coup d'une ordonnance rendue par des tribunaux pour adultes et des tribunaux pour la jeunesse sont surveillés conjointement par les deux ministères en vertu de protocoles d'entente.

Voici la liste des établissements pour jeunes dans la région de Vancouver :

- le *Burnaby Youth Secure Custody* Centre (milieu fermé);
- le *Burnaby Youth Open Custody* Centre (milieu ouvert);
- le *Burnaby Co-Ed Custody Centre* (garde mixte en milieu ouvert);
- l'Unité pour les jeunes du Centre correctionnel pour femmes de Burnaby (unité temporaire qui n'est plus utilisée) (garde en milieu fermé).

- Au cours du mois de mars 1996, selon le décompte journalier, il y avait en moyenne 153 jeunes contrevenants sous garde dans le système correctionnel de Vancouver, dont[19] :
  - 53 jeunes (34,6 %) sous garde en milieu fermé;
  - 37 jeunes (24,2 %) sous garde en milieu ouvert;
  - 63 jeunes (41,2 %) en détention préventive.

Au cours du mois de mars 1996, le nombre de jeunes contrevenants sous garde dans les Centres pour jeunes de la région de Vancouver représentait, en moyenne, 37,8 % de l'ensemble de la population carcérale provinciale.

Au cours du mois de mars 1996, le nombre de jeunes condamnés et incarcérés dans les Centres pour jeunes de la région de Vancouver (garde ouverte et fermée) représentait, en moyenne, 30,3 % de la population des jeunes condamnés à purger une peine provinciale.

---

[19] Les chiffres relatifs à la surveillance provinciale des jeunes (31 mars 1996) ont été fournis par les *Youth Justice Services, Ministry for Children and Families*, Victoria (Colombie-Britannique).

Au cours du mois de mars 1996, le nombre de jeunes placés en détention préventive dans les Centres pour jeunes de la région de Vancouver représentait, en moyenne, 57,8 % de l'ensemble de la population des jeunes en détention préventive sous régime provincial.

Les bureaux communautaires de la *Youth Justice* à Vancouver et dans les basses terres du Fraser (à noter que le *Ministry for Children and Families* a réorganisé ses bureaux et que la liste suivante pourrait ne plus être à jour) :

- Burnaby;
- Coquitlam;
- Vancouver East Specialized;
- Vancouver Mentally Disordered Offender (MDO) Unit;
- Vancouver North Shore East;
- New Westminister;
- Vancouver North East;
- Port Coquitlam;
- Richmond;
- Vancouver South East;
- South Vancouver;
- Vancouver South West;
- Vancouver Youth Specialized; and
- Yale Street Probation Office.

- Au cours du mois de mars 1996, il y avait en moyenne 1 466 jeunes contrevenants purgeant une peine communautaire dans la région de Vancouver, dont :

  - 908 jeunes (61,9 %) en probation;
  - 439 jeunes (29,9 %) en liberté sous caution;
  - 119 jeunes (8,1 %) sous un programme de mesures de rechange.

Au cours du mois de mars 1996, le nombre de jeunes de la région de Vancouver sous surveillance communautaire en vertu d'une ordonnance judiciaire (à l'exclusion des mesures de rechange) représentait, en moyenne, 23,2 % de l'ensemble de la population provinciale dans cette catégorie.

Au cours du mois de mars 1996, le nombre de jeunes contrevenants en probation dans la région de Vancouver représentait, en moyenne, 19,2 % de l'ensemble de la population provinciale dans cette catégorie.

Au cours du mois de mars 1996, le nombre de jeunes contrevenants en liberté sous caution dans la région de Vancouver représentait, en moyenne, 40,7 % de l'ensemble de la population provinciale dans cette catégorie.

Au cours du mois de mars 1996, le nombre de jeunes contrevenants ayant fait l'objet de mesures de rechange dans la région de Vancouver représentait, en moyenne, 36,4 % de l'ensemble de la population provinciale dans cette catégorie.

Services de détention fédéraux

Il n'y a aucun établissement fédéral à Vancouver.

Services fédéraux de surveillance dans la collectivité

En 1997-1998, les services de libération conditionnelle de la région de Vancouver ont été fournis par :

- Les Bureaux sectoriels de la région de Vancouver;
- Le Bureau sectoriel de New Westminster.

- En 1997-1998, les dépenses réelles de fonctionnement des Bureaux sectoriels de Vancouver totalisaient 4 310 659 $[20]. Veuillez noter que le montant des dépenses pour le Bureau sectoriel de New Westminster n'est pas disponible.

Le 31 mars 1996, il y avait 604 délinquants sous responsabilité fédérale sous surveillance dans la région de Vancouver. Ce nombre comprenait[21] :

- 60 délinquants (9,9 %) en semi-liberté;
- 298 délinquants (49,3 %) en liberté conditionnelle totale;
- 130 délinquants (21,5 %) en liberté d'office;
- 116 délinquants (19,2 %) sous un autre statut de mise en liberté.

Nombre de cas et caractéristiques des délinquants sous surveillance fédérale dans la collectivité

Il est intéressant de suivre de près les caractéristiques des délinquants placés sous surveillance. On dispose ainsi de renseignements détaillés sur le nombre de cas et le profil des délinquants sous responsabilité fédérale qui font actuellement l'objet d'une surveillance.[22]

Le 31 mars 1999, il y avait 459 délinquants sous surveillance dans la région de Vancouver.

---

[20] Les chiffres relatifs aux dépenses fédérales pour la détention et les services de surveillance sont fournis par la Direction générale du Contrôleur, Services corporatifs, *Coût annuel pour la garde d'un détenu*, 1997-1998, Service correctionnel du Canada, Ottawa (Ontario). Exclut les dépenses des fonds renouvelables de CORCAN.

[21] Secteur de l'évaluation du rendement, *Système de gestion des détenus*, 31 mars 1996, Service correctionnel du Canada, Ottawa (Ontario). « Autre statut de mise en liberté » englobe les délinquants illégalement en liberté ou en détention provisoire.

[22] Secteur de l'évaluation du rendement, *Système de gestion des détenus*, 31 mars 1999, Service correctionnel du Canada, Ottawa (Ontario). Le nombre total de délinquants sous surveillance inclut ceux qui sont illégalement en liberté ou en détention provisoire.

a) Caractéristiques démographiques

- 97,2 % des libérés conditionnels étaient des hommes et 2,8 % des femmes;
- l'âge moyen des libérés conditionnels était de 41,9 ans;
- 6,8 % étaient âgés de moins de 25 ans; 93,2 % étaient âgés de 25 ans ou plus;
- 74,5 % étaient âgés de moins de 50 ans; 25,5 % étaient âgés de 50 ans ou plus;
- 63,4 % des libérés conditionnels étaient de race blanche, 10,7 % étaient des Autochtones, 11,5 % étaient de race asiatique, 2,4 % étaient de race noire et 12 % appartenaient à une autre race.

b) Caractéristiques des peines

- 36,3 % des libérés conditionnels purgeaient une peine totale inférieure à 4 ans;
- 43,1 % purgeaient une peine allant de 4 à 10 ans;
- 20,6 % purgeaient une peine de 10 ans ou plus (à l'exclusion des peines d'emprisonnement à perpétuité).

Services communautaires fédéraux de réinsertion sociale

Pour aider les délinquants à se réinsérer sans risque dans la collectivité à la suite d'une peine d'emprisonnement, le Service correctionnel du Canada offre en sous-traitance une vaste gamme de services postlibératoires. Les renseignements suivants se rapportent aux programmes qui concernent les délinquants sous surveillance fédérale dans le district de Vancouver au cours de l'exercice 1996-1997[23].

a) Établissements résidentiels communautaires

- Les contrats négociés avec les établissements résidentiels communautaires ont fourni 23 387 jours-lits pour les délinquants. Les dépenses fédérales étaient de 35 355 $ avec des frais d'hébergement supplémentaires de 1 389 680 $. Le coût par lit utilisé était d'environ 61 $.

b) Indemnisation de subsistance

- Les contrats négociés dans le cadre du versement des indemnités de subsistance aux délinquants totalisaient 47 922 $ pour 11 208 jours.

c) Enquête communautaire et surveillance de libération conditionnelle

- Des enquêtes communautaires ont été réalisées pour 11 cas (tous des hommes) au coût de 1 804 $.

---

[23] Base de données du Programme des ressources communautaires, 1996-1997, Service correctionnel du Canada, Ottawa.

- La surveillance des libérés conditionnels a été assurée pendant 8 mois au coût de 1 188 $.

d) Programmes de counseling psychologique et psychiatrique

- Les services de counseling psychologiques et psychiatriques ont coûté 15 873 $.
- Des séances de counseling ont été offertes à contrat aux délinquants sexuels au coût 61 925 $.

e) Autres programmes et services

- D'autres programmes et services ont été offerts au coût de 101 286 $.

Résumé

En 1996, Vancouver était une ville qui comptait 1 831 665 habitants et qui avait dans ses environs immédiats quatre établissements provinciaux pour adultes et quatre établissements pour adolescents. Les renseignements dont disposent la police et les tribunaux révèlent qu'en 1996, à Vancouver, 32 056 adultes et 4 995 jeunes ont été accusés d'infraction criminelle. Une fois ces accusations portées, on constate une baisse considérable du nombre d'adultes et de jeunes reconnus coupables et qui, dans ces cas, sont condamnés à une peine d'emprisonnement par le tribunal. Ainsi, à Vancouver, sur 2025 jeunes condamnés en 1996-1997, seulement 12,4 % ont été condamnés à une garde en milieu fermé.

En se fondant sur une comparaison des indicateurs sociaux de 1991 et de 1996, y compris la répartition des groupes d'âge dans la population, le nombre de familles à faible revenu et le taux de chômage, on pourrait s'attendre à que l'activité criminelle augmente. Plus précisément, en 1996, le nombre de personnes âgées de 18 à 24 ans (le groupe représentant le plus haut risque d'implication criminelle) a augmenté de 7,4 % et celui de l'ensemble de la population a augmenté de 14,3 %. D'autre part, une baisse du taux de chômage de 0,6 point de pourcentage ou 6,5 % et une légère diminution du revenu familial sont des indicateurs qui se combinent avec d'autres pour composer le climat dans lequel il convient d'examiner la criminalité. En fait, le taux de la criminalité à Vancouver a baissé de 10,3 % entre 1991 et 1996. Le nombre de jeunes accusés a chuté de 32,1 %. Cependant, il y a eu plus de jeunes condamnés à une garde en milieu fermé. Des facteurs externes amoindrissent également la capacité du système à combattre la criminalité. Des variables comme les modifications apportées aux lois et les changements apportés aux pratiques d'imposition des peines et aux politiques en matière de justice pénale peuvent influencer les statistiques relatives aux crimes signalés et aux services correctionnels.